

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **45 (1974)**

Heft 8

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION
POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA
Chambre d'économie et d'utilité publique

XLV^e ANNÉE
Paraît une fois par mois
N° 8 Août 1974

SOMMAIRE

La qualité de la vie (179) — **Première conférence d'action sociale de la commission sociale de l'ADIJ** (181) ; Ouverture de la conférence, par M. F. Savoye (181) ; Présentation de la commission sociale de l'ADIJ, par M. G. Rais (182) ; Présentation du secrétariat d'enquêtes et des groupes de travail de la commission sociale de l'ADIJ, par M. G. Nusbaumer (184) ; Synthèse des groupes de discussion (188) ; Conclusion — **Le temps qui nous manque**, par M. Robert Schnyder (198) — **Chronique économique** (206).

La qualité de la vie

Si on prend l'exemple de la tuberculose, on constate que cette maladie contagieuse est pratiquement neutralisée, même si l'existence du bacille de Koch est toujours patente. On peut affirmer que les risques de tomber malade sont minimes. Face à cette maladie, la politique sociale poursuivie peut être définie comme préventive, c'est-à-dire que l'on tend à empêcher la maladie de se déclarer. On ne peut pas dire que le fait de neutraliser la tuberculose conduise à l'inaction, au contraire, un arsenal de moyens techniques et humains sont mis en œuvre dans ce but. Plutôt que de se donner les moyens de remédier au mal, dans le cas présent, on s'est acquis les moyens de le prévenir, satisfaisant ainsi au proverbe « prévenir vaut mieux que guérir ».

La science est l'outil de la prévention efficace, la découverte du bacille de Koch a permis la vaccination. La science permet de déceler les causes des problèmes qui se posent. Elle donne en outre le moyen de prévoir, dans les limites du raisonnable, et d'établir ainsi une politique prospective. Si nos ancêtres prévenaient les souffrances, dans une atmosphère superstitieuse, en s'interdi-

sant ou en s'obligeant d'accomplir certains actes et en obéissant à des tabous, ils ne réussissaient pas à supprimer toutes les calamités et autres afflictions. Il est cependant remarquable de constater la détermination permanente de l'homme à prévenir, c'est une disposition de l'esprit humain.

Le but est toujours le même : vivre bien. Arriver à une qualité de vie donnant à chacun le sentiment de bien vivre constitue à l'heure actuelle un slogan à la mode. Mais qu'entend-on par là. Un comité de travail de l'Organisation de coopération et de développement économique, plus connue sous le sigle d'OCDE, s'est penché sur ce problème dans le cadre de l'examen des aspects qualitatifs de la croissance économique. Non seulement, ce comité de travail a tenté une définition, mais il est allé plus loin en essayant de mesurer le bien-être social. La qualité de vie, à notre sens, ne saurait être définie objectivement, le bonheur aura toujours sa composante subjective. Il est toutefois certain qu'elle comporte une série de dimensions objectives : santé, épanouissement personnel, qualité du travail, loisirs, environnement, etc. Il faut également voir